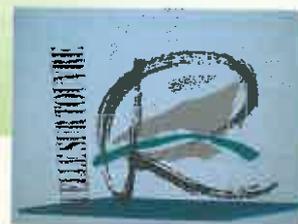


*Les petits pieds  
de Ruelle sur Touvre*



Septembre 2013



Projet Pédagogique



## Sommaire

<b><u>I) Introduction .....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>II) Fonctionnement de la structure .....</u></b>	<b><u>3</u></b>
1) Définition du Multi-Accueil .....	3
2) Amplitudes Horaires .....	4
3) Calendrier de fermeture.....	5
4) Personnel .....	5
5) Partenariat .....	7
6) Locaux.....	8
<b><u>III) Projet Social .....</u></b>	<b><u>10</u></b>
1) Environnement.....	10
2) Petite Enfance .....	12
3) Population.....	13
4) Public accueilli en 2013 .....	14
<b><u>IV) Projet Educatif.....</u></b>	<b><u>16</u></b>
1) La fonction accueillante .....	16
a- L'accueil .....	16
b- La séparation .....	16
c- L'adaptation.....	17
2) La fonction d'attention .....	17
3) L'autonomie .....	20
4) Les interactions .....	20
a- Enfants/enfants .....	20
b- Enfants/professionnelles .....	20
c- Professionnelles/parents.....	21
d- Professionnelles/professionnelles.....	21

## Sommaire

<b><u>I) Introduction .....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>II) Fonctionnement de la structure .....</u></b>	<b><u>3</u></b>
1) Définition du Multi-Accueil .....	3
2) Amplitudes Horaires .....	4
3) Calendrier de fermeture.....	5
4) Personnel .....	5
5) Partenariat .....	7
6) Locaux.....	8
<b><u>III) Projet Social .....</u></b>	<b><u>10</u></b>
1) Environnement.....	10
2) Petite Enfance .....	12
3) Population.....	13
4) Public accueilli en 2013 .....	14
<b><u>IV) Projet Educatif.....</u></b>	<b><u>16</u></b>
1) La fonction accueillante .....	16
a- L'accueil .....	16
b- La séparation .....	16
c- L'adaptation.....	17
2) La fonction d'attention .....	17
3) L'autonomie .....	20
4) Les interactions .....	20
a- Enfants/enfants .....	20
b- Enfants/professionnelles .....	20
c- Professionnelles/parents .....	21
d- Professionnelles/professionnelles.....	21

e- Professionnelles/direction .....	21
<b>V) <u>Projet Pédagogique</u> .....</b>	<b>22</b>
<b>1) Journée type.....</b>	<b>22</b>
<b>2) Fonction accueillante .....</b>	<b>24</b>
a- L'accueil .....	24
b- La séparation .....	25
c- L'adaptation.....	25
<b>3) Fonction d'attention .....</b>	<b>27</b>
a- L'Eveil .....	27
b- Repas et Menu.....	31
c- Le sommeil.....	36
<b>4) Comment accompagner l'enfant dans la recherche de son autonomie ?.....</b>	<b>39</b>
a) Apprendre à verbaliser .....	39
b) Apprendre à manger seul .....	40
c) Apprendre l'hygiène .....	40
d) Apprendre à être propre .....	40
e) Apprendre à se déshabiller et s'habiller .....	42
<b>5) Les interactions .....</b>	<b>43</b>
a) Enfants/enfants .....	43
b) Accueil d'enfant en situation de handicap. ....	43
c) Enfants/professionnelles .....	44
d) Place des parents dans l'Etablissement.....	46
e) Professionnelles/professionnelles.....	47
f) Travail de collaboration entre l'éducatrice et la directrice.....	48
<b><u>IV) Conclusion</u> .....</b>	<b>50</b>

## I) Introduction

Le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, modifiant le code de santé publique et notamment les articles R 2324-28 et R 2324-29 dispose que « ...chaque établissement ou service d'accueil élabore un projet d'établissement... ».

Ce projet d'Etablissement rassemble trois types de projets.

- Un Projet Social, qui situe la structure dans un contexte politique, économique, social et partenarial.
- Un Projet Educatif qui met en évidence la vision globale de l'éducation, du développement de l'enfant et des valeurs sociologiques.
- Un Projet Pédagogique présente concrètement, dans la pratique et l'action quotidienne, les finalités du projet éducatif.

Ce projet d'Etablissement, élaboré par toute l'équipe éducative, permettra aux familles, stagiaires, remplaçantes,...de mieux comprendre le travail et les valeurs portées au sein de l'établissement. Il est mis à la disposition des familles à l'entrée de l'établissement.

## II) Fonctionnement de la structure

### 1) Définition du Multi-Accueil

Le Multi-Accueil respecte les missions des établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans définies par le décret de juin 2010 :

« Il veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur développement. Il concourt à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints

de maladie chronique. Il apporte son aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

La commune de Ruelle sur Touvre a décidé de reprendre la gestion de l'activité du Multi-Accueil ainsi que son personnel le 1er janvier 2007. L'établissement est agréé par le Conseil Général, répond aux normes de sécurité et, est soumis aux différents contrôles prévus par la réglementation. L'établissement accueille les enfants âgés de 3 mois à 3 ans, de parents domiciliés sur la commune de Ruelle.

Le Multi-Accueil « les Petits Pieds de Ruelle » a la particularité d'offrir un accueil régulier, un occasionnel et un accueil d'urgence à des enfants de 3 mois à 3 ans. La spécificité de l'établissement est de répondre au mieux aux différents besoins des familles Ruelloises (personnes ayant une activité professionnelle, étant à la recherche d'un emploi, cherchant à faciliter la socialisation de l'enfant avant la rentrée à l'école ou ayant besoin d'un soutien familial).

La structure est agréée pour 35 places. Deux places sont réservées aux enfants de familles bénéficiaires des minima sociaux conformément aux textes en vigueur – Décret n°2006-1753 du 23.12.2006 relatif à l'accueil des jeunes enfants des bénéficiaires de certaines prestations sociales (JO du 30.12.2006).

## 2) Amplitudes Horaires

Les horaires d'ouverture de l'accueil régulier sont les suivants :

- du lundi au jeudi de 07h30 à 18h15
- le vendredi de 07h30 à 17h45

Les horaires d'ouverture de l'accueil occasionnel sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00  
14h00 à 17h00
- Ou à la journée selon les possibilités de la structure.

### 3) Calendrier de fermeture

Les jours fériés sont des jours de fermeture de l'établissement. Les fermetures annuelles sont :

- trois semaines en août
- la (ou les) semaine(s) entre Noël et le jour de l'an

« Les fermetures exceptionnelles prévues et liées au calendrier (pont de l'ascension, pentecôte,...) sont déterminées à l'avance et signalées aux familles en début d'année. Celles liées à des raisons sanitaires, à la sécurité publique, à de fortes intempéries, ou à des grèves du personnel sont décidées par l'autorité territoriale

### 4) Personnel

La formation du personnel et le taux d'encadrement des enfants est conforme au décret du 7 juin 2010 à savoir un(e) professionnel(le) pour cinq enfants ne marchant pas et un(e) professionnel(le) pour huit enfants qui marchent.

Pour garantir une prise en charge globale des enfants accueillis, au plan de leurs différents besoins (physiologiques, psychomoteurs) et de leur sécurité affective et physique, le service dispose d'une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- **Une Directrice Puéricultrice** : assure l'encadrement, la conduite et la coordination de l'ensemble de l'équipe. Elle construit et développe le projet pédagogique de l'établissement en collaboration avec l'équipe éducative, et garantit son application. Elle assure la gestion administrative et financière de l'établissement ainsi que l'accompagnement pédagogique, technique et médical de l'équipe de professionnels. Pour finir, elle assure l'accueil et la communication au sein et à l'extérieur l'établissement.

- **Une Éducatrice aux Jeunes Enfants (EJE)**, dont la fonction est d'encadrer les actions éducatives de l'équipe, en lien avec la directrice vers un but commun : le bien-être des enfants. Elle est garante du projet d'Etablissement et assiste la directrice dans ses fonctions de direction technique et administrative.

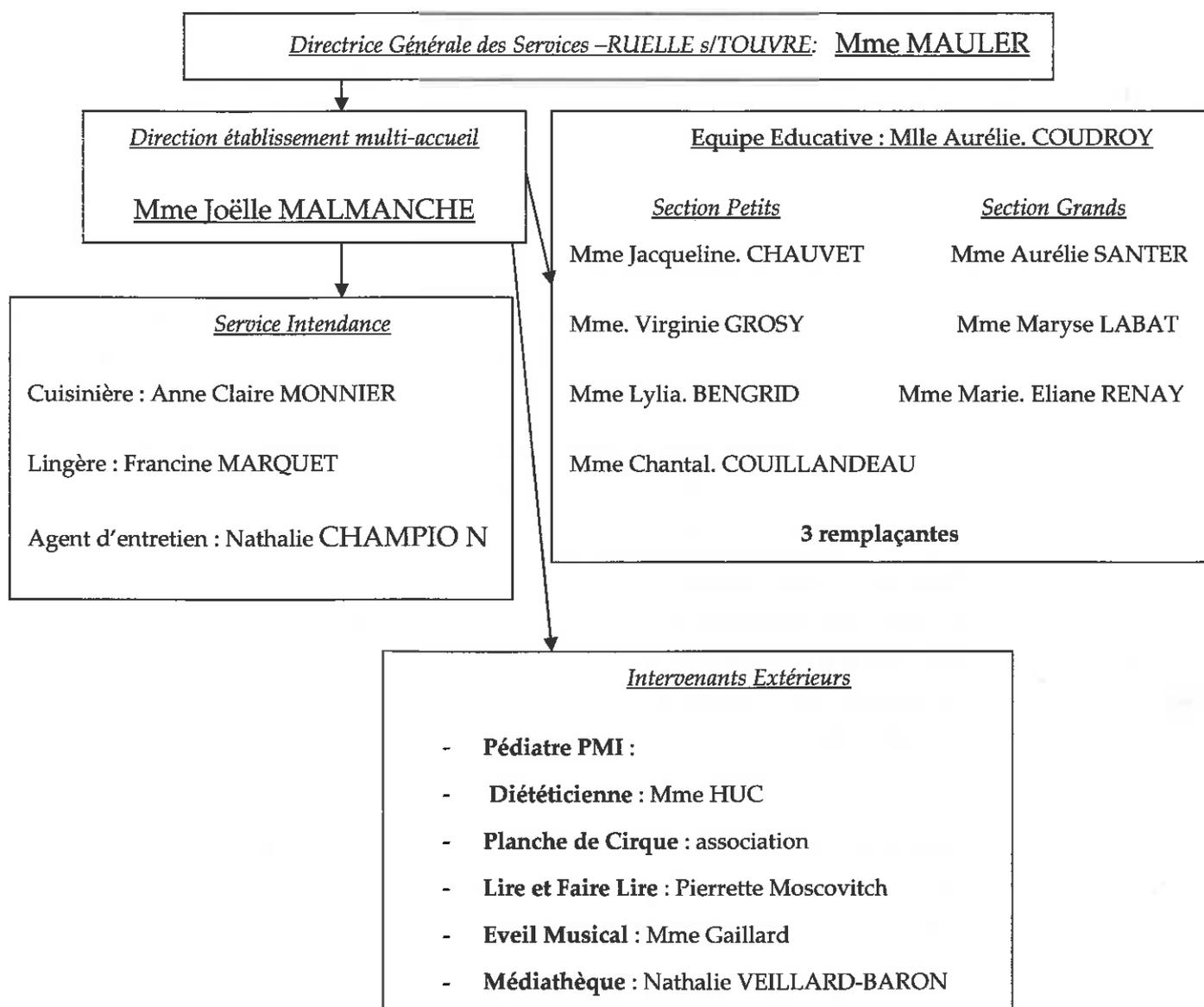
- **Quatre Auxiliaires de Puériculture** (dont une à temps partiel) et **trois Agents Sociaux qualifiés** (dont deux à temps partiel). Ces sept professionnelles accueillent des enfants de 3 à 36 mois au sein du Multi-Accueil. Elles répondent aux besoins physiologiques et assurent l'animation des activités qui contribuent au développement de l'enfant.

- **Une Lingère** : s'occupe de l'entretien courant du linge utilisé pour l'activité de l'Etablissement multi-accueil.

- **Une Cuisinière**, assure la gestion, l'organisation, la préparation et le suivi des repas des enfants.

- **Un Agent de collectivité**, assure le nettoyage et l'entretien des locaux et du matériel. Occasionnellement elle remplace la lingère et la cuisinière.

- **Trois remplaçantes.**



## 5) Partenariat

L'Établissement travaille en réseau :

### PMI:

Mission actuellement non assurée. Un médecin est rattaché à l'établissement et effectue une visite par mois, à ce titre : il participe à l'admission, assure la surveillance médicale des enfants, donne des conseils à l'équipe éducative, organise éventuellement des séances d'information au profit du personnel et/ou des parents, définit les procédures d'interventions en cas d'urgence. Un médecin responsable du service départemental de PMI, chargé de surveiller les structures d'accueil de la petite enfance sur l'ensemble du département. Il a un rôle de conseil, de soutien technique et d'animation.

### CAF

Les relations avec la CAF sont d'ordre administratives. Elle verse la Prestation de Service Unique (PSU) et à ce titre la structure d'accueil est tenue chaque trimestre, de remplir les formulaires donnant la liste des enfants présents ; annuellement, de faire un prévisionnel et un bilan de fonctionnement de l'année en cours ; tous les 4 ans, un bilan de la période écoulée pour le renouvellement du contrat enfance et jeunesse.

### Mairie

La Directrice collabore étroitement avec les différents services municipaux et tout particulièrement avec le Service Enfance et jeunesse.

### Une diététicienne (Mme HUC)

intervient depuis le 1er janvier 2007 Elle collabore avec la cuisinière dans l'élaboration des menus et partage trois matinées dans l'année avec elle. Elle nous tient au courant des mises à jour des règles HACCP de la politique de santé, et nous aide dans nos réflexions autour du repas.

### Mme Gaillard enseignante en éveil musical:

Elle intervient lors de 6 séances dans la section des bébés. Cette animation a pour but de partir à la découverte des sons, de l'éveil du corps et de l'apprentissage de comptines.

## Multi-Accueil

L'Association "LIRE ET FAIRE LIRE" : Une bénévole « mamie Pierrette » vient tous les mardis, raconter des histoires aux enfants.

PLANCHE DE CIRQUE : Une intervenante intervient au rythme de 5 séances de 1h30 au sein de la structure, et 3 séances sous le chapiteau de l'association à Soyaux. Cette activité permet de découvrir le corps, l'équilibre et le mouvement par le biais des arts du cirque.

Commerçants de Ruelle

Médiathèque

Ecoles et SIVU

## 6) Locaux



la structure dispose de 3 jardins



Entrée du Multi-Accueil





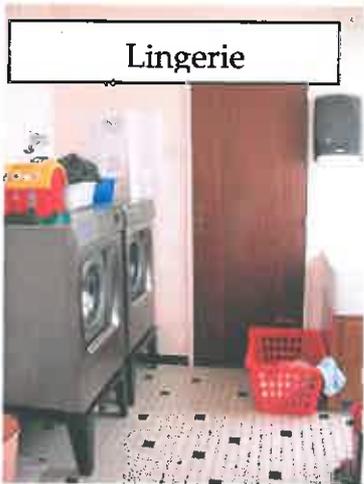
Section des petits



Salle d'accueil des parents



Salle de sieste des bébés



Lingerie



Salle d'activités et sieste



Salle d'accueil et de repas grands



Cuisine



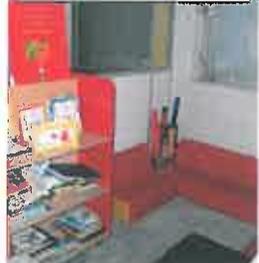
Salle d'activités



Bureau de la Directrice



Parcours Moteur



### III) Projet Social

#### 1) Environnement

Aux abords de la ville d'Angoulême, Ruelle sur Touvre, quatrième ville de Charente, compte aujourd'hui 7 885 habitants (annuaire 2012), répartis sur une superficie de 1 066 hectares.

Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême. Cette commune dispose d'une zone économique importante avec DCNS, entreprise industrielle à dimension internationale. La présence de plus de 200 commerçants, artisans et entreprises, contribuent également à créer un dynamisme économique.

#### *Un peu d'histoire...*

La DCN (Direction des Constructions Navales), aujourd'hui DCNs, implantée au cœur de la commune, occupait une superficie de 33 hectares dont 10 de surfaces couvertes. C'était un établissement d'état rattaché à la DGA (Délégation Générale à l'Armement) elle-même dépendant du ministère de la Défense.

Entreprise construite sur plusieurs bras de la rivière Touvre (connue pour ses sources : deuxième résurgence de France). Le site fut choisi pour le niveau et la température de l'eau qui varient très peu entre l'hiver et l'été. C'était alors très utile pour le refroidissement des matériaux fondus. Cependant, l'entreprise a évolué et le rôle de la rivière a perdu de son importance.

La "Forge de Ruelle" est fondée en 1751 par le marquis de Montalembert, aristocrate charentais et brillant officier, pour y fabriquer des canons de marine. Ruelle est toute proche d'Angoulême, elle-même reliée par la Charente à l'important arsenal de Rochefort. Par ailleurs, le site bénéficie de la force motrice des eaux régulières de la Touvre et de la proximité du Périgord et de la Dordogne d'où proviennent minerais de fer et charbon de bois.

➤ 1776 : La Fonderie devient un établissement d'état. La direction est confiée à des entrepreneurs et elle emploie alors 400 ouvriers.

➤ 1914 – 1918 : La Fonderie produit des canons de tous calibres, aussi bien pour l'Armée de Terre que pour la Marine. Son effectif culmine à plus de 6 000 personnes.

➤ 1970 : La Fonderie, devenue ECAN (Etablissement des Constructions et Armes Navales)

➤ 1990 : juillet, l'ECAN s'appelle DCN RUELLE.

➤ 2000 : La DCN quitte la DGA (Délégation Générale pour l'Armement) et devient un Service à Compétence Nationale (SCN)

➤ 2007 : La DCN change de nom et devient DCNS, premier signe du rapprochement avec Thales. L'ex-Direction des Constructions Navales, qui n'était plus que DCN depuis 2003, date de son changement de statut, ajoute donc un "S" à son nom. C'est un S pour systèmes et services, ce qui ouvre de nouvelles perspectives.

Son effectif est actuellement d'un peu plus de 800 personnes.

### *Les transports en communs...*

Le territoire de Ruelle est desservi par trois lignes de bus STGA :

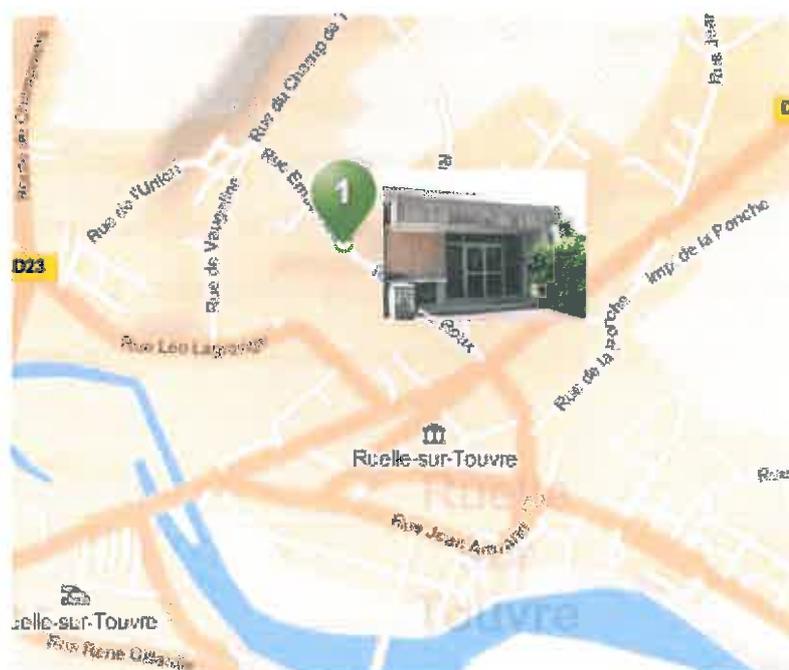
- Ligne n° 1 : La Couronne – Cité Scolaire de Puyguillen.
- Ligne n° 2 : Fléac – Cité Scolaire de Puyguille.
- Ligne n° 20 : Les Riffauds – Touvre-Bussac.

## 2) Petite Enfance

Le territoire est bien équipé en structures petite enfance et jeunesse avec une offre d'accueil variée qui répond aux besoins des familles. Le secteur enfance-jeunesse est une des priorités de la commune.

- **Etablissements scolaires** : 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, un collège et un lycée.
- **Syndicat Intercommunal à Valeur Unique (SIVU) Enfance et Jeunesse** dont les compétences transférées par la commune portent sur :
  - \* l'Accueil Loisirs enfants de 3 à 6 ans,
  - \* l'Accueil Loisirs Enfant de 6 à 11 ans,
  - \* l'animation jeunesse 11 à 17 ans,
  - \* l'animation jeunesse de quartier.
  - \* le Relais d'Assistants Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants/Parents
- **Etablissement Multi Accueil les Petits pieds de Ruelle.**
- **Crèche des Poussins à l'Isle d'Espagnac**, gérée par le Grand Angoulême, offre dix places aux Ruellois.
- **Crèche intercommunale L'Isle d'Espagnac et Mornac** gérée par le SIVU Enfance et Jeunesse

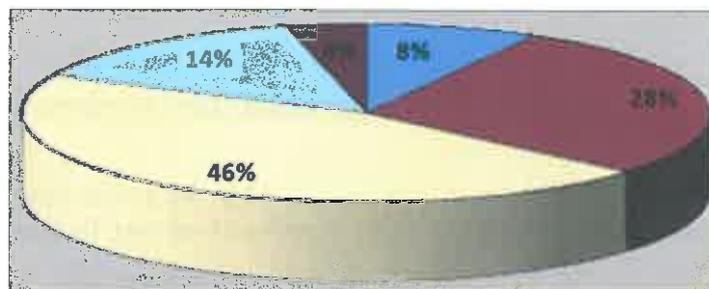
Située au 357, rue Emile Roux, le Multi-Accueil "Les petits pieds de Ruelle" bénéficie d'un cadre agréable, entouré d'un parc arboré.



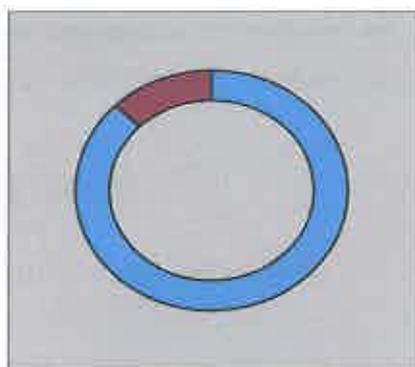
### 3) Population

Toutes les données utilisées ont pour source EPICAF 2011 et l'INSEE 2010.

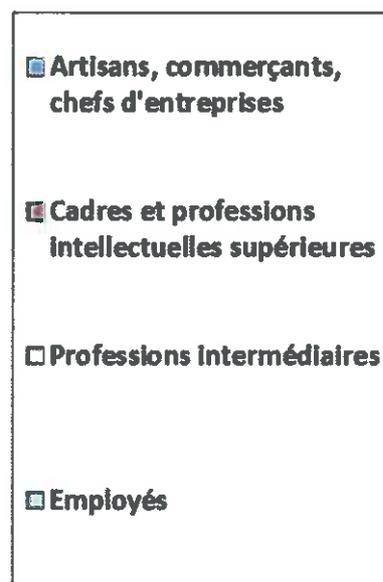
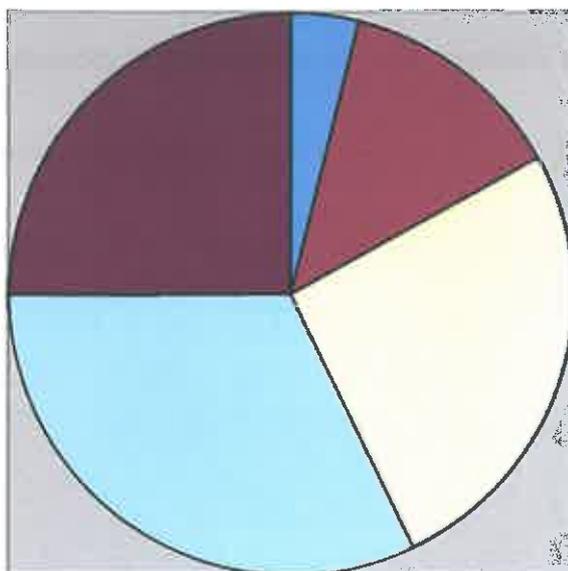
% des familles ruelloises par nombre d'enfant de moins de 25 ans.



% de la population active entre 20 et 54 ans par type d'activités



% de la population active de Ruelle ayant un emploi par catégorie socioprofessionnelle.



A compter de 2011, le nombre de naissances de la commune de Ruelle sur Touvre est en nette progression. Les données statistiques ci-dessus ainsi que d'autres informations recueillies indiquent que :

- Une grande majorité de la population est composée de couples avec deux enfants de moins de 25 ans.
- Sur la tranche des 20-54 ans, 74,9% de l'ensemble des ruellois ont un emploi et 10,7 % sont au chômage.
- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur la commune de Ruelle sur Touvre sont les employés avec 32,1% de la population, 25,9% de professions intermédiaires, 25,1% d'ouvriers, 13,1% de cadres et professions intellectuelles supérieures et 3,85 % d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise.
- Entre 2010 et 2011 le nombre d'allocataires a diminué alors que, les familles nombreuses, les bénéficiaires du RSA et les familles monoparentales sont en hausse. Les familles représentent 59,9% des allocataires dont 21,4% sont des ménages monoparentaux.

#### 4) Public accueilli en 2013

En 2013, 71 enfants ont été accueillis au sein du Multi-Accueil dont 43 en crèche et 28 en halte-garderie. La Protection Maternelle et Infantile a adressé six enfants à l'établissement.

Parmi les 67 familles accueillies, trois habitent hors commune. Nous pouvons compter :

- 25 familles composées de 1 enfant.
- 29 composées de 2 enfants.
- 11 composées de 3 enfants.
- 2 composées de 4 enfants.
- 4 familles ont 2 enfants présents.

En ce qui concerne la tarification, 1 famille est sous le régime de la SNCF et une sous celui de la MSA. La tarification se fait selon les revenus et le taux d'effort (en fonction du nombre d'enfant dans la famille) en tenant compte d'un plancher = 608.88 € (soit 0.36€/heure pour 1 enfant) et d'un plafond = 4 722.11€ (soit 2.83 €/heure pour 1 enfant) fixés par la CAF tous les ans.

#### Nombre de familles en fonction de la tarification horaire :

- Tarif horaire < à 1€ : **26**
- Tarif horaire entre 1 € et 1.50€ : **16**
- Tarif horaire entre 1.50€ et 2 € : **18**
- Tarif horaire > à 2€ : **10**

#### Composition des familles :

- 57 familles vivent en couple.
- 4 femmes seules (pas ou peu de contact avec le papa de l'enfant)
- 6 femmes séparées (papa+/- présent)

## IV) Projet Educatif

Les grandes orientations du projet éducatif sont basées sur la fonction accueillante, la fonction d'attention, l'autonomie et les interactions.

### 1) La fonction accueillante

La fonction accueillante est un point sur lequel l'équipe éducative est particulièrement attentive. Cette dernière englobe différentes notions à savoir l'accueil au quotidien de l'enfant et de sa famille, l'adaptation et la séparation.

#### *a- L'accueil*

C'est un moment délicat et important durant lequel les professionnel(les) accompagnent l'enfant et le parent dans la séparation. Ce temps est fait de transmissions, de rituels (quand il y a un rituel, l'enfant est actif dans le processus d'élaboration : trouver ses propres stratégies pour accepter la séparation). Une bonne posture corporelle de la professionnelle favorise l'ouverture, l'envie de communiquer et facilite l'accueil. Un accueil individualisé permet d'établir un climat de confiance et facilite le bon déroulement de la journée.

#### *b- La séparation*

C'est un passage, une étape obligatoire car la vie est faite de séparations. Plus l'enfant grandit, plus il aura les outils pour mieux accepter cette dernière. Elle est nécessaire, indispensable à la vie et permet de se construire. Pour qu'il y ait rencontre, il faut qu'il y ait séparation.

La séparation permet l'individualisation (autonomie psychique) et la socialisation. C'est également un processus d'élaboration de la personne qui permet à l'individu de se tourner vers l'extérieur. Elle peut amener à une appréhension et doit donc se faire progressivement. Lors de la séparation, l'enfant met en place ses propres stratégies, rituels.

### c- L'adaptation

Elle se fait de façon progressive ce qui permet aux parents et aux enfants de découvrir les locaux, le fonctionnement, le personnel et les autres enfants ; de maintenir une continuité dans leur rythme de vie et leurs habitudes. Elle permet d'établir une relation de confiance par des échanges avec le personnel.

## 2) La fonction d'attention

La fonction d'attention passe par la qualité de la relation entre l'enfant et l'adulte. Cette dernière se traduit par :

- une reconnaissance, un respect de l'enfant et une attention toute particulière qui doit lui être portée même au sein du collectif. L'enfant doit se sentir reconnu, individualisé au sein du groupe pour pouvoir évoluer. Le regard qu'on lui porte, la parole (respecter le droit et le besoin de l'enfant que des mots soient mis sur les événements de sa journée en crèche et de sa vie), les gestes tout comme la reconnaissance des compétences de l'enfant sont donc primordiaux.

- Respect du rythme personnel de chaque enfant et de son besoin de repères est un point sur lequel l'équipe pluridisciplinaire sera attentive.

***Une phase de réparation et de croissance*** : L'équipe éducative a travaillé sur le sommeil où comment accompagner l'enfant dans cette phase de "lâcher prise" qui est l'endormissement.

**Le sommeil est constitué d'une succession de petits trains qui nous emmènent en voyage.** Chaque petit train correspond à un cycle de sommeil et est composé de plusieurs wagons qui représentent les différents stades de sommeil. La longueur des trains (c'est-à-dire la

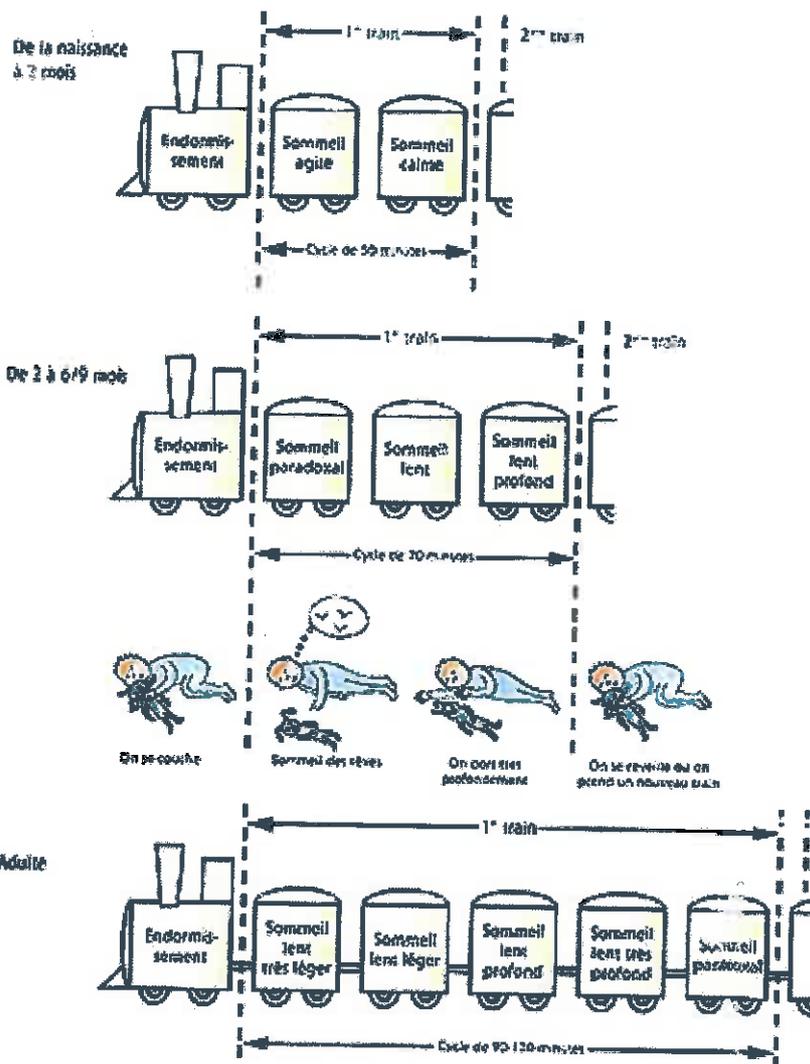
durée des cycles) mais aussi leur composition, varie d'âge en âge: chez le nouveau-né, chaque train est constitué de 2 wagons (1 wagon de sommeil agité et un wagon de sommeil calme) alors que chez l'adulte, chaque train en comprend 5 (2 wagons de sommeil lent léger, 2 wagons de sommeil lent profond, 1 wagon de sommeil paradoxal).

**De la naissance à 2 mois :** les trains sont courts et nombreux, et les voyages (plages de sommeil comprenant un ou plusieurs trains) se répartissent tout au long des 24 heures. Bébé commence son voyage par du sommeil agité et le poursuit par du sommeil calme. Au bout de 50 minutes, entre 2 trains, le bébé est tout près de l'éveil, dans une période de sommeil intermédiaire (sommeil très léger).

**De 2 à 6/9 mois :** Les trains sont plus longs (70 minutes environ). Le sommeil agité devient, dès 2 mois, du sommeil paradoxal comparable à celui de l'adulte (sommeil des rêves). Le wagon de sommeil calme se transforme en 2 wagons de sommeil lent. Les voyages deviennent progressivement plus longs la nuit (12 heures en moyenne, soit 10 à 12 trains). Pendant la journée, les voyages sont plus courts et sont entrecoupés d'éveils de plus en plus longs.

**Le sommeil agité (équivalent du sommeil paradoxal de l'adulte)** .Le visage du bébé est animé de petits mouvements, sa respiration est irrégulière, l'activité de son cerveau est intense. Il peut avoir des mouvements corporels au cours desquels il devient rouge, s'étire, grogne. Parfois il peut ouvrir les yeux un court instant. Cela dure de quelques secondes à 1 à 2 minutes et il se calme.

**Le sommeil calme (équivalent du sommeil lent).** Le bébé est immobile, ses yeux sont fermés sans mouvements oculaires, son visage est détendu. Parfois il a des mouvements de succion périodique. Sa respiration est calme et régulière



- Respect de son autonomie en donnant à chaque enfant les moyens de se connaître, d'expérimenter son corps et ses ressentis. La professionnelle doit accorder à l'enfant sa confiance et son soutien pour qu'il puisse s'exprimer, avoir confiance en ses capacités et donc en lui-même. L'équipe porte une attention particulière aux limites et à l'apprentissage des valeurs, importants pour la bonne construction psychique, cognitive et sociale des enfants.

- L'observation est un outil indispensable que l'équipe se doit d'utiliser en vue d'un travail de qualité. Par ce biais, les professionnelles apprendront à connaître l'enfant, ses particularités, ses besoins, ses envies, son rythme et pourront réajuster leurs pratiques.

### 3) L'autonomie

L'autonomie est l'aptitude à vivre sans l'aide d'autrui. C'est un droit pour l'individu qui lui permet une liberté intérieure sans se laisser dominer de façon servile par une autorité extérieure. Par conséquent, l'équipe éducative veille :

- à accorder un libre choix des enfants dans leur participation aux activités sans attente de résultats ou de productions.
- à lutter contre l'hyperstimulation c'est-à-dire la surproduction des activités et à favoriser le développement de leur imaginaire et leur créativité afin de les aider à entrer dans un processus de socialisation réussi.

### 4) Les interactions

*« L'environnement est un facteur à considérer dans les relations sociales. L'enfant découvre son environnement et agit à travers ses interactions avec autrui. Il utilise par ce biais le langage pour réguler ses activités. Les régulations sont d'abord interpersonnelles puis deviennent par le processus d'intériorisation intra-individuelle. » (Vygotski, psychologue russe)*

#### a- Enfants/enfants

Les interactions entre pairs favoriseront la socialisation et ne devront en aucun cas être dirigées par l'adulte. Un accompagnement soutenu par la parole et le regard sera nécessaire afin d'assurer une sécurité physique et affective à l'enfant lui permettant ainsi de découvrir et d'explorer librement le monde qui l'entoure.

#### b- Enfants/professionnelles

Le langage adressé aux enfants dans un contexte d'interactions constitue un support complémentaire à la posture, aux mimiques, aux gestes pour l'organisation des échanges. L'accent sera donc mis sur la verbalisation. A travers ces échanges, il en apprendra les règles mais il construira également son identité de sujet en parlant et interagissant avec autrui.

c- Professionnelles/parents

Pour que l'accueil du parent et de son enfant se fasse au mieux, le(a) professionnel(le) doit adopter une attitude facilitant le dialogue afin de recueillir toutes les transmissions concernant l'enfant. Une relation de confiance entre l'équipe pédagogique et les parents facilitera leur intégration et leur implication dans la structure d'accueil. Les valeurs du projet vont à l'encontre du jugement et de la critique des familles en ce qui concerne leur culture, coutume ou apparence physique.

d- Professionnelles/professionnelles

L'élaboration du projet pédagogique pensé et écrit en collaboration avec l'équipe permet une harmonisation des pratiques professionnelles. Pour permettre une cohésion d'équipe et garantir une qualité de travail, le respect mutuel est indispensable.

e- Professionnelles/direction

Le respect passe par le respect mutuel de la juste place de chacun : utiliser et valoriser les qualités, formations et compétences des différentes professionnelles. La directrice veille au bien-être de l'équipe en donnant les moyens de réaliser un travail gratifiant.

## V) Projet Pédagogique

### 1) Journée type

<u>Section des petits.</u>	
7h30-8h15	Accueil commun de l'enfant et de son parent dans la section des petits.
8h15 à 9h30	Accueil des enfants et des parents. Les enfants qui en ont besoin, sont recouchés. Jeux libres pour les autres.
9h30 à 10h30	Accompagnement à l'éveil des petits et des moyens par le biais d'activités. Réponse aux besoins physiologiques des enfants.
10h45 à 13h	Déjeuner.
12h15 à 15h45	Sieste. Proposition d'actions éducatives et de jeux libres. Coucher et lever des enfants de façon échelonnée en fonction de leurs besoins.
15h45 à 16h30	Goûter.
16h30 à 18h15	Jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur en attendant que l'enfant retrouve son parent. Echange avec les parents du déroulement de la journée.

<u>Section des grands</u>	
7h30-8h15	Accueil commun de l'enfant et de son parent dans la section des petits.
8h15 à 9h30	Accueil des enfants et des parents dans la section des grands. Proposition de jeux libres et calmes. C'est le moment de ranger le doudou dans un sac attitré à chaque enfant.
9h30 à 10h30	Activités libres ou dirigées. Sorties hebdomadaires.
10h45 à 11h30	Rangement des activités. Passage aux toilettes et lavage des mains. Déjeuner.
11h30 à 12h15	Préparation à la sieste : déshabillage des enfants, temps calmes avant d'aller à la salle de bain et au dortoir. Coucher des enfants.
13h45 à 15h30	Réveil échelonné en respectant le rythme de sommeil des enfants. Jeux libres ou activités dirigées.
15h45 à 16h30	Goûter.
16h30 à 18h15	Jeux libre à l'intérieur ou à l'extérieur en attendant que l'enfant retrouve ses parents. Echange avec les parents du déroulement de la journée.

## 2) Fonction accueillante

### a- L'accueil

#### *Une passerelle entre le familial et le collectif, entre l'individuel et le collectif*

Les premières rencontres téléphoniques ou par le biais de l'informatique, se font auprès de la Directrice du Multi-Accueil. Lors de l'inscription définitive, l'accueil des familles se fait sur rendez-vous. C'est un moment réservé d'une part, à l'écoute des besoins et des attentes du ou des parents, d'autre part à la présentation de l'Etablissement (règlement de fonctionnement et projet pédagogique). Un dossier administratif sera complété et une liste de documents à fournir sera donnée afin de finaliser le dossier d'inscription lors de l'adaptation.

#### *Une histoire de liens qui se tissent un peu plus chaque jour.*

Pour que l'enfant et sa famille se sentent accueillis, il est primordial que l'établissement et les espaces dans lesquels l'enfant va évoluer soient aménagés : installation du matériel, proposition de jeux...L'accueil du matin se fait dans une salle commune, celle des bébés. A partir de 8h30 ou lorsque les effectifs d'enfants commencent à augmenter, les plus grands se dirigent dans leur section. Adopter une attitude accueillante, autrement dit, se rendre disponible et souriante, saluer la famille et l'enfant en les nommant sont des éléments facilitant un accueil de qualité. De ce fait, ils se sentiront attendus et considérés comme des individus à part entière.

Les professionnelles doivent s'adapter et anticiper chaque situation, car l'accueil est différent selon les familles mais aussi, selon les jours. Un temps d'accueil reste unique, c'est pourquoi les professionnelles se doivent d'être à l'écoute du discours et des demandes que peuvent formuler les parents. Ce temps-là est aussi propice pour prendre des nouvelles de l'enfant. Dans la section des bébés, elles s'informent en priorité des besoins physiologiques comme les heures de sommeil et de prise de repas de l'enfant. Dans la section des grands, les transmissions sont axées sur un recueil d'informations que les parents jugent importantes de nous transmettre. A ce moment-là, il y a prise de relais entre le parent et la professionnelle. Ces

données sont inscrites sur un cahier de transmission permettant ainsi aux professionnelles de mieux s'adapter et de comprendre le comportement de l'enfant au cours de la journée.

L'objet transitionnel appelé plus communément "doudou", a une place primordiale au moment de l'accueil car il permet à l'enfant de supporter la séparation et de vaincre ses inquiétudes. Dans la section des grands, l'enfant le pose dans un petit sac personnalisé quand il se sent en confiance mais il peut le reprendre à tout moment s'il en éprouve le besoin. Dans la section des petits, certains bébés ont les "doudous" à disposition dans la salle de vie.

#### *b- La séparation*

C'est au moment de l'accueil du matin que l'enfant va devoir dire « au revoir » à son parent et donc s'en séparer. La séparation est vécue différemment en fonction des enfants et de leurs parents. Elle peut s'accompagner de rituels variés : un bisou envolé, un signe de la main, un dernier coucou derrière la vitre, des pleurs... Les professionnelles se doivent d'apporter une attention particulière à ce moment-là en se montrant rassurantes, compréhensives et en verbalisant la situation.

Lors des retrouvailles du soir entre l'enfant et son parent, les professionnelles doivent accompagner ce temps-là en accordant un temps individuel aux parents afin de relater la journée de leur enfant. Le cahier de transmissions a à nouveau toute son importance : les actions éducatives auxquelles l'enfant a participé, des anecdotes sur la journée, des observations sur le développement de l'enfant sont ainsi communiqués.

#### *c- L'adaptation*

### ***L'ADAPTATION : Ou comment s'approprier mutuellement ?***

Lors de l'arrivée au Multi-Accueil, la période d'adaptation va permettre progressivement à l'enfant et à ses parents de découvrir, de se familiariser et d'évoluer dans un lieu qui leur est inconnu. L'adaptation prépare les parents à la séparation, afin que ces derniers soient le plus possible en confiance vis-à-vis du mode de garde qu'ils ont choisis. L'adaptation est un temps

particulier, où la professionnelle qui reçoit la famille est disponible, à l'écoute et rassurante. Une adaptation réussie nécessite également une disponibilité de la famille. Une bonne relation parents-professionnelles, va permettre un bon épanouissement de l'enfant au milieu de ses pairs.

L'adaptation se fait progressivement sur une période de 15 jours. Le comportement de l'enfant est pris en compte pour ajuster l'adaptation et faciliter au mieux la séparation. Cela se traduit comme tel :

- Pendant 2/3 jours, l'enfant découvre les lieux de vie avec son parent et fait connaissance du monde qui l'entoure. Une professionnelle et un petit groupe d'enfants sont là pour faciliter leur accueil.
- Puis le parent laisse seul l'enfant pendant ½ heure en restant dans les locaux du Multi-Accueil : c'est l'occasion pour lui de concrétiser les démarches administratives avec la Directrice. En fin de semaine l'enfant reste seul sur un créneau d' 1h à 1h30. Les parents ont la possibilité de téléphoner s'ils en ressentent le besoin.
- La 2<sup>ème</sup> semaine, l'enfant participe petit à petit aux temps du quotidien : le repas, la sieste et le goûter. L'objectif est que le dernier jour de l'adaptation, l'enfant fasse une journée comme définie dans le contrat.

Dans les deux sections du Multi-Accueil, une personne référent sera choisie par l'équipe éducative. Celle-ci n'est pas là pour remplacer le parent mais pour prendre le relais le temps de la séparation et servir de premier repère à l'enfant. Elle a également un rôle lors du passage entre les deux sections aidant les enfants à trouver leur place dans le nouveau groupe.

Le référent s'informe des habitudes de vie de l'enfant afin de lui laisser ses repères au sein de la collectivité et les notent sur un document écrit, élaboré par l'équipe pour l'adaptation. Ces informations permettent à l'équipe éducative d'adapter au mieux

leurs pratiques, en ayant une connaissance de l'enfant non négligeable. Cet échange sert aussi à expliquer le fonctionnement de l'établissement, le déroulement d'une journée type et permet de répondre aux diverses questions. Ce premier contact est important pour créer une relation de confiance.

### 3) Fonction d'attention

#### a- L'Eveil

##### *Éveil des sens et découverte du monde.*

Chez les bébés les activités sont essentiellement orientées vers l'éveil des sens. Tant que l'enfant n'a pas acquis la marche, le sol est son espace privilégié pour faire ses explorations sensorielles et motrices sur le dos ou sur le ventre. Progressivement l'enfant choisira ses positions, son mode de déplacement pour aller vers ce qui l'attire. Différentes installations sont proposées aux enfants en fonction de leur âge (nid, transat, fauteuil de maintien en position assise, tapis d'éveil...).

Les acquisitions se font au rythme de chaque enfant dans un environnement aménagé avec des jeux adaptés à leur éveil, sous le regard bienveillant de la professionnelle pour lui donner un sentiment de sécurité. L'enfant acquiert une connaissance de son corps, développe sa motricité globale (position plat dos, ventre ou assise) et sa motricité fine (agrippe, porte à la bouche...).

La section des petits bénéficie d'un éveil musical animé par une intervenante externe (Mme GAILLARD). Cette activité favorise les apprentissages sensoriels, la découverte des sons, le développement de l'écoute et de l'attention, l'éveil de la main par des comptines mimées. Les nourrissons et les moyens ont accès au jardin quand le temps le permet. Les espaces extérieurs favorisent l'éveil de nouveaux sens. Les enfants faisant du quatre pattes peuvent évoluer dans l'herbe et les enfants ayant acquis la marche s'approprient d'autres textures telles que les végétaux. Pour les moyens c'est l'occasion

de jouer au ballon, de faire de la voiture, du toboggan, des jeux d'eau et aussi de rencontrer les plus grands, car le jardin est commun aux deux sections. Dans la section des grands, les partenariats avec Toutou Chic, le Fournil, le Cirque, les commerçants de Ruelle, le théâtre, la médiathèque, les écoles maternelles, sont développés et permettent un travail en réseau, favorisant la découverte du monde extérieur et de ses richesses. Lorsque le temps et les taux d'encadrement le permettent des promenades dans la commune à la découverte de la faune et de la flore sont également organisées.

### *Apprendre à être ensemble : Un éveil pour la vie.*

*Jouer est un besoin essentiel, vital, qui est inné chez les enfants. C'est grâce à des activités ludiques que l'enfant va développer toutes ses potentialités. L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue.*

L'équipe éducative propose donc aux enfants différentes actions éducatives en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts en lien avec leurs capacités motrices et cognitives. Cela se décline sous deux formes :

- **Jeux Libres** : ils sont importants car ils vont permettre à l'enfant d'imiter l'adulte, d'être autonome, de trouver sa place dans le groupe tout en favorisant le langage, l'imaginaire et donc la socialisation. Pour ce faire, différents coins sont aménagés dans la salle de jeux : cuisine, lecture, poupées, voitures.
- **Jeux Dirigés** : ils favorisent et développent la motricité globale et fine.

### Rôle de l'adulte :

- Etre présent pour montrer les différentes possibilités qu'offrent les jeux et orienter l'enfant dans sa découverte.
- Ne pas induire les choix de l'enfant mais l'accompagner, notamment quand l'enfant éprouve des difficultés.
- Etre tout aussi acteur que l'enfant en créant une dynamique, l'envie de jouer, de partager avec les autres.
- Porter une attention particulière à l'enfant et en ses capacités en privilégiant des petits groupes d'enfants en fonction de l'action éducative proposée.

## L'enfant de 3 à 6 mois

### Position allongée dos/ventre

Tapis d'éveil : différentes textures à toucher, regarder, écouter



### Intérêt pour la manipulation d'objet et l'exploration tactile.

- Jouets à secouer : hochet
- Jouets à voir : mobile, boulier
- Jouets à attraper et à toucher : portique
- Jouets à sucer
- Objets musicaux

## L'enfant de 6 à 12 mois



Intérêt pour son image dans le miroir. Vers 8 mois : maîtrise de la pince.

Tableau d'activité avec miroir, tableau d'éveil

Jouets offrant des prises faciles.

Vers 9-12 mois : l'enfant aime jeter les objets.

- Ballon et boule (balle de préhension, en tissu et en mousse)
- Cubes
- Animaux en plastique
- Petites voitures à friction

Divers.

- Jeux d'eau
- Livres en plastiques, tissu, carton
- Peluches
- Boîtes d'encastrement
- Boîtes gigognes

## L'enfant de 1 à 2 ans



### Début de la marche.

- Chariot de marche
- Porteur
- Tricycle



### Peut tenir un crayon à pleine main et gribouiller.

- Coloriage
- Peinture
- Ardoise magique
- Pâte à sel, à modeler

### L'enfant aime introduire, juxtaposer, superposer, retirer.

- Boîtes trieuses de formes
- Pyramides d'anneaux, gobelets et cubes
- gigognes, puzzles
- Jouets à tirer et à pousser
- Jeux de construction, d'emboîtement

## L'enfant de 2 à 3 ans

### Association de mots et de phrases.

Livres, CD pour l'éveil musical.



### Affinement de la motricité et de la préhension

#### Jeux de manipulation, d'expression artistique

- Peinture, dessin
- Gommettes
- Pâtes à modeler, argile, pâte à sel
- Bac à sable, à farine, à semoule

#### Jeux d'eau : bac à eau, pataugeoire

##### Jeux éducatifs

- Jeux de construction (cube, lego), jeux d'emboitements, d'encastrement.
- Perles à enfiler
- Colorino

##### Jeux symboliques, d'imitation

- Ours, poupées, dinettes, voitures
- Marionnettes et jeux de cache-cache
- Déguisements: accessoires

Participation à la vie du Multi-Accueil : Atelier cuisine (salé ou sucré) ; décoration pour les fêtes.

Jeux moteurs et d'expression corporelle : incitant à sauter, grimper, pédaler, lancer, attraper, se mouvoir.

Une attention particulière est portée aux thèmes des livres et histoires au travers desquels les enfants peuvent s'identifier, travailler leur imaginaire et accroître leur curiosité. Cette démarche est accompagnée de l'intervention de « mamie Pierrette », bénévole de l'association « lire et faire lire ». Elle vient chaque mardi matin raconter des histoires aux enfants. Un déplacement, tous les quinze jours, à la médiathèque de Ruelle est également prévu pour découvrir, manipuler de nouveaux livres et participer à des ateliers de contes animés par Nathalie VEILLARD-BARON, agent de bibliothèque. Cette dernière vient chez les bébés une fois par mois pour présenter de nouveaux albums, raconter des comptines et chanter.

La journée est ponctuée de quatre temps intermédiaires :

- Entre l'accueil du matin et le début des activités.
- Entre la fin des activités et le moment des repas.
- Avant la sieste.
- Avant le goûter.

Ce sont des temps privilégiés où le groupe se retrouve pour un moment calme autour de chansons, lectures, temps de relaxation.

#### *b- Repas et Menu*

Les

<b>R</b>	⇒	Repas
<b>E</b>	⇒	Être ensemble
<b>P</b>	⇒	Plaisir
<b>A</b>	⇒	Aliments
<b>S</b>	⇒	Santé

C'est le moment où les enfants se retrouvent entre eux, les mots d'ordre sont :

- convivialité,
- échange (entre l'adulte et l'enfant) et (entre les enfants),
- plaisir,
- éveil de nouveaux aliments, goûts, et textures.

## LES MENUS

Ils sont élaborés par la cuisinière de l'établissement en collaboration avec une diététicienne. A l'entrée du Multi-Accueil, les parents peuvent trouver à leur disposition dans le coin repas différents documents afin de leur permettre d'adapter et de diversifier les repas de leur enfant, à savoir :

- Les menus de la semaine.
- Le tableau des repas pour 5 semaines.
- Livre de recettes.
- Les fruits et légumes de saison.
- L'utilisation des différentes épices dans la cuisine.
- Différents documents sur l'alimentation

Pour stimuler les sens (la vue, l'odorat, le goût), la cuisinière varie les décorations. Elle joue avec les couleurs, multiplie la diversité des aliments, leur préparation en fonction des saisons, aussi bien sur les entrées, le plat principal, les fromages, les desserts et les fruits.

La prévention contre l'obésité et l'hypertension (mise en place par le ministère de la Santé Publique), amène à ne plus mettre de sel dans les préparations, à ne pas rajouter de sucre dans les laitages nature, dans les compotes, de diminuer l'apport de gâteaux et de sucreries lors des goûters mais plutôt de favoriser le pain, le fromage et les fruits.

Les anniversaires des enfants sont fêtés à la crèche et des ateliers de cuisine sont organisés. Pour cette occasion, des hors d'œuvres, gâteaux salés ou sucrés sont réalisés et mis à la dégustation des enfants le midi ou au goûter. Dans le cadre de la réglementation HACCP, les parents ont uniquement la possibilité d'amener des gâteaux

achetés afin de maîtriser la traçabilité des ingrédients. Associé à cela, il est proposé aux enfants plusieurs fois par jour de boire de l'eau. Un verre leur est attribué, changé à plusieurs reprises dans la journée.

## C'EST L'HEURE DE PASSER À TABLE

### *Le repas chez les petits*

Au tout début, l'alimentation par le biais du biberon détermine une relation individuelle, au rythme de chaque enfant et cela jusqu'à ce qu'ils sachent marcher et manger seul. Les plus petits mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger dans des chaises hautes. Les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes (qui mangent seuls et ont acquis la marche), déjeunent ensemble à une table ce qui favorise la convivialité et l'autonomie. Selon les besoins, au moment du déjeuner, la directrice ou une personne du service technique peut se détacher pour aider ce temps délicat.

La diversification alimentaire débute dès que les parents le signalent. Il est conseillé de commencer par les étapes suivantes :

- Mixer :
  - purée à base de pomme de terre accompagnée d'un autre légume.
  - Compote au goûter
  - Viande/poisson
- Mouliner
- En morceau. Un enfant qui commence à vouloir manger seul se voit présenter à son repas, une cuillère pour lui et une pour l'adulte qui l'aide. Ils peuvent toucher et manger avec les doigts, pour la découverte tactile de la nourriture.

La diversification et l'introduction des aliments sous différentes formes sont en lien avec l'âge de l'enfant, la maturité de son système digestif et l'apparition de sa dentition. Tout ceci en accord avec les parents après qu'ils aient commencé chez eux. L'équipe éducative respecte au mieux le rythme de prise de repas de l'enfant en fonction de celle du matin.

### *Le repas chez les grands*

Pendant qu'une professionnelle anime le temps intermédiaire d'avant le repas du midi, une seconde propose aux enfants qui le souhaitent d'aller sur leur pot puis accompagne des petits groupes d'enfants au lavage de mains dans une bassine prévue à cet effet. Une troisième les accueille en salle de repas, les installe à table après qu'ils aient choisi leur place et leur met un bavoir.

Les auxiliaires de puériculture doivent penser aux médicaments que peuvent avoir certains enfants ainsi qu'aux aliments contre-indiqués médicalement, par convenance personnelle ou religieuse.

Les repas se prennent ensemble 2 fois/jour : le déjeuner à 11h00, le goûter à 16h00. Ce sont des moments privilégiés, avec des règles à respecter comme la politesse, le respect des autres, le savoir vivre et le calme afin de favoriser les échanges.

Lors des repas, il est demandé à l'enfant de goûter à l'ensemble de ce qui est proposé mais on ne le force pas à manger ni à finir son assiette. Si l'enfant refuse de manger, la fin du repas sera déterminée au cas par cas. Lorsque un aliment n'est pas apprécié, il est important de le représenter à peu près une dizaine de fois sous différentes formes pour que l'enfant puisse accepter de le manger. Si c'est l'appréhension du nouvel aliment, l'équipe essaie de susciter son envie.

La cuisinière, tient à rendre visite aux enfants après chaque repas pour avoir leur ressenti, remarques sur le repas proposé.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, les copains attendent les derniers. Le rituel du lavage du visage et des mains se fait au gant, sous forme ludique en citant toute les parties du visage à nettoyer. Ce n'est qu'après ce rituel que la table entière se lève en même temps.

### *Le rôle de l'adulte*

- “ - Permettre au groupe de respecter les règles de vie, car manger dans une ambiance détendue, sereine n'est que meilleur.
- Encadrer les enfants, discuter avec eux, nommer les aliments, leur couleur, présenter les plats, parler du déroulement de la journée et aider les plus petits à la prise du repas.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.

### *Temps intermédiaire*

L'équipe éducative a mis en place un système de roulement lors du temps du repas, des changes et du coucher des enfants. Trois professionnelles ont à charge une table de 5 à 8 enfants en fonction des effectifs du jour. La quatrième, quant à elle, occupe un rôle dit de « volante ».

- Elle fait le lien entre les trois tables d'enfants,
- Elle installe la salle de sieste en disposant les lits des enfants présents ainsi que leur « doudou ».
- Elle prépare au mieux la salle de bain en vérifiant que tout le matériel soit à la disposition des professionnelles pour le temps de changes (couches, savon, serviette, panier pour les enfants, bassines pour les pots sales...).

- Elle installe la salle de jeux en mettant à disposition des paniers pour que les enfants puissent y mettre leurs vêtements et un jeu pour favoriser le calme en attendant que la salle de bain se libère.
- Elle aide les professionnelles des trois groupes pour les changes des enfants.

La première table d'enfants ayant terminé le repas s'installe directement dans la salle de bain. Les enfants sont installés sur leur pot et ont à disposition une panier pour commencer à se déshabiller.

La deuxième et la troisième table vont séparément dans la salle de jeux dans deux espaces distincts. Le but est de maintenir ce moment de transition entre le repas et le coucher de l'enfant, dans une atmosphère sereine, sécurisante et rassurante. Pour ce faire, la professionnelle accompagne donc son groupe d'enfants du repas au coucher.

### *c- Le sommeil*

Les transmissions que font les parents le matin à l'équipe sont primordiales pour appréhender au mieux la journée de l'enfant et répondre de façon adaptée à ses besoins physiologiques.

### *Section des petits*

Dans le secteur des petits, on tient compte de l'individualité de chacun, afin d'être à l'écoute du rythme de chaque nourrisson, de connaître ses signes et rituels d'endormissement. Certains signes ne sont pas toujours apparents c'est pourquoi les professionnelles peuvent proposer à un enfant de le mettre dans son lit. Cela demande une grande disponibilité des professionnelles et une attention toute particulière à l'enfant accueilli.

Pour faciliter le sommeil, les enfants sont toujours couchés dans le même lit et au même endroit dans le dortoir. Les parents ont la possibilité d'apporter des objets personnels (gigoteuse, mobile, etc.) à l'enfant, de façon à ce qu'il ait des repères au sein de son lit. Pour les plus jeunes, si l'endormissement dans le lit est difficile, il peut se faire dans une poussette, un nid ou dans les bras, cela facilite le "cocooning" et le bercement, mais ce n'est pas évident du fait du grand nombre d'enfants.

Les enfants sont accompagnés de leur « doudou » pour aller rejoindre leur lit. Ce dernier permet à l'enfant d'être en sécurité et, de ce fait, peut se laisser aller plus facilement dans le sommeil. Pour certains, la présence de l'adulte est nécessaire au moment de l'endormissement, cela le rassure.

De façon exceptionnelle, un enfant peut être installé dans la salle d'accueil, car s'il ne veut pas dormir, il est important de lui proposer un temps de repos (dans une poussette ou un nid), pour qu'il récupère de la fatigue générée par l'activité en crèche.

### *Section des grands*

Les enfants dorment dans une salle en semi pénombre, prévue à cet effet sur des petits lits individualisés à un emplacement fixe. Ils sont installés de telle façon que les enfants aient la tête orientée vers le centre de la pièce. Pour la sécurité physique et affective de l'enfant, un adulte est présent de 12h à 14h30 environ, temps durant lequel, la majorité des enfants dorment. Il se situe au milieu de la salle, certaine fois allongé afin que les enfants le voient dès qu'ils ouvrent un œil. Rassuré, l'enfant se rendort ou reste allongé tranquillement sur son lit.

Le coucher se fait de façon échelonnée par petits groupes. Les enfants sont installés dans des gigoteuses ou dans des draps s'ils ont acquis la propreté ce qui leur permet de se lever sans difficulté en toute autonomie pour aller sur leur pot. Ils ont également à disposition sur leur lit leur « doudou » rangé préalablement par leur soin dans une pochette personnalisée.

Il est important de prendre le temps de connaître les signes et les rituels d'endormissement de chaque enfant (position du corps, du doudou, etc.), pour l'accompagner au mieux vers son sommeil. Cet accompagnement nécessite de la part des personnes présentes qu'elles soient calmes, disponibles et que l'ambiance soit la plus sereine possible.

Les professionnelles respectent le réveil de chacun c'est pourquoi les enfants ne sont levés que lorsqu'ils se réveillent d'eux-mêmes. L'adulte intervient dans le sommeil de l'enfant seulement vers 15h30/15h45 lorsqu'il est l'heure de prendre le goûter. La professionnelle accompagne l'enfant lors du réveil en lui proposant de ranger son doudou dans la pochette prévue à cet effet et en l'invitant à prendre sa panier de vêtements pour aller s'habiller. Contrairement au coucher qui se fait de façon collective, le lever est plus dans l'individualité, par le biais d'une relation professionnelle/enfant privilégiée.

### *Temps intermédiaires*

La salle de jeux a été organisée de telle façon que, lorsque l'enfant est réveillé et habillé, des jeux lui soient mis à disposition afin qu'il se sente accueilli. Une professionnelle reste dans le dortoir, une seconde accompagne un ou deux enfants dans la salle de bain pendant que la troisième est présente auprès des enfants dans la salle de jeux. Une rotation s'effectue afin que les professionnelles aient, de façon équitable, des rôles différents en fonction des trois lieux de vie.

b) Apprendre à manger seul

Lors des repas, il est donné le choix aux enfants les plus âgés de manger avec la cuillère ou la fourchette. L'usage de cette dernière a pour but que l'enfant se familiarise avec l'ustensile pour appréhender au mieux la rentrée à l'école maternelle.

Les professionnelles accompagnent et encouragent les plus jeunes de la section des grands à l'usage de la cuillère plutôt qu'à l'utilisation des doigts. Elles sont également là pour les aider à terminer leur assiette en cas de besoins.

c) Apprendre l'hygiène

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer... l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne. Les enfants sont encouragés et valorisés dans cet apprentissage : se moucher, savoir se laver les mains, manger proprement... Les plus jeunes sont sensibilisés à l'hygiène lorsque la couche est changée.. Tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer. Pour les enfants ayant acquis la propreté, l'équipe les accompagne dans les gestes d'hygiène comme s'essuyer ou se laver après avoir été sur le pot. Les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, vider seuls ce dernier dans des toilettes et tirer la chasse d'eau.

d) Apprendre à être propre

Cet apprentissage ne doit en aucun cas viser un conditionnement. On ne peut rendre un enfant propre tant que son système nerveux n'atteint pas un certain degré de maturation qui lui permette un contrôle de ses sphincters et le conduise vers l'autonomie.

Il faut donc que l'enfant comprenne ce qu'on attend de lui, qu'il sache avertir et donc qu'il maîtrise la communication. Il faut que l'enfant ait le désir de répondre à ces attentes pour faire plaisir.

L'apprentissage peut s'avérer plus ou moins long, progressif avec parfois des retours en arrière. Ce dernier n'a de valeur que lorsque l'enfant en prend la décision, c'est une sorte de don qu'il fait à l'adulte qui, lui, doit uniquement intervenir pour l'aider et l'accompagner.

Au Multi-Accueil, l'équipe éducative poursuit la démarche entreprise par les parents après avoir discuté avec eux, pour mener ensemble l'action.

Les pots sont à la disposition des enfants, avec leur nom et un petit signe pour qu'il puisse le reconnaître. Cette démarche a été réfléchi en équipe pour favoriser l'autonomie de l'enfant. Le pot est proposé à l'enfant à plusieurs reprises dans la journée, et à des heures régulières mais il ne sera jamais imposé. L'enfant doit avoir envie de s'y installer, s'il refuse c'est peut-être qu'il ne se sent pas prêt.

Souvent le fait d'être avec les copains le stimule : il veut faire comme les grands. Dans cet apprentissage de l'autonomie il est important que l'enfant ait des vêtements pratiques, amples, de façon à faciliter le déshabillage et le rhabillage.

#### Rôle de l'adulte :

- Travail de collaboration avec les parents autour de la prise de renseignements et de conseils. C'est une étape qui suscite chez eux de nombreux questionnements et craintes.
- Repérer les différents signes qui nous indiquent que l'enfant est prêt à commencer l'apprentissage (être capable de s'asseoir et de quitter le pot

tout seul ; communiquer avec des mots simples ; les couches sont sèches à plusieurs reprises dans la journée)

- Valoriser la propreté en insistant sur le rôle social (pour aller à l'école, pour faire comme les parents ou la fratrie...)
- Obtenir une régularité en douceur
- Aider et accompagner l'enfant dans ce processus d'apprentissage.

e) Apprendre à se déshabiller et s'habiller

.. Lors du temps intermédiaire entre le repas et la sieste, deux professionnelles accompagnent de façon ludique et pédagogique leur groupe d'enfants au déshabillage. Les vêtements sont nommés ainsi que les parties du corps qui y sont associées. Les enfants sont invités et préparés à ôter seuls leurs chaussures, chaussettes et pantalon. Les pulls et gilets sont plus compliqués à enlever et nécessitent une aide de l'adulte. C'est un moment propice à la verbalisation, à l'encouragement de la part de la professionnelle, à l'entraide entre enfants dans le but d'une acquisition d'autonomie.

S'habiller peut s'avérer pour certains enfants plus délicat : il faut comprendre ce qui va devant et derrière, comment enfiler une chaussette et dans quel pied met-on les chaussures...C'est pour cela que l'équipe accorde à l'enfant un échange plus individuel lors duquel nous pouvons, le plus possible, le rendre acteur de ce qu'il vit.

## 5) Les interactions

### a) Enfants/enfants

Les bébés utilisent la communication non verbale en privilégiant le regard, le toucher, le sourire, les cris et les vocalisations. Cette communication non verbale peut perdurer jusqu'à la deuxième année de l'enfant avec un rapport au corps certes particulier : le jeu, les morsures, les coups... La communication verbale s'acquière petit à petit par les interactions, la verbalisation, l'imitation. Tout ceci favorise le développement de l'enfant et donc la socialisation.

### b) Accueil d'enfant en situation de handicap.

*« Il n'y a pas d'abord les enfants sains, puis les enfants malades et les enfants ayant un handicap. Il y a les enfants ».*

Le décret du 1<sup>er</sup> Août 2000 a donné une grande impulsion à l'accueil des enfants handicapés dans les structures de petite enfance, c'est pourquoi il est important de présenter les orientations pédagogiques et éducatives des professionnelles par rapport à l'accueil et à la place d'un enfant porteur de handicap au sein du multi accueil.

*« L'intégration précoce est bénéfique aux enfants porteurs de handicap comme aux autres. Elle participe en quelque sorte à l'éducation civique précoce, elle donne à l'enfant porteur de handicap une place d'acteur social »* et permettra, sans aucun doute à celui "sans handicap" de porter aujourd'hui et demain un regard différent sur la citoyenneté des personnes handicapées.

On note aussi l'importance du travail en réseau avec des professionnels compétents dans le domaine de l'enfance inadaptée. Il est important de savoir passer le relais afin de prendre l'enfant en charge dans les meilleures conditions possibles. L'observation reste aussi un outil indispensable pour accompagner au mieux l'enfant et

lui proposer des activités adaptées à son stade de développement.

Le médecin de PMI, la directrice, l'équipe éducative, les parents de l'enfant et les différents partenaires paramédicaux mettront en place, dès son arrivée à la crèche, un protocole d'accueil individualisé (PAI) qui notifiera les grandes lignes de la prise en charge, ainsi que les attentes des parents par rapport au temps de présence de leur enfant dans la collectivité.

Ce document sera à disposition de l'équipe et modifiable à tout moment dans l'intérêt de l'enfant. La question de l'intégration de l'enfant sera discutée au préalable avec l'ensemble de l'équipe.

c) Enfants/professionnelles

Différents moyens sont mis en œuvre dans les interactions. Cela se manifeste chez les bébés par :

- **Le regard** : c'est le moyen de communication privilégié entre l'enfant et l'adulte. En se développant, le regard va nuancer la valeur de sa signification en s'enrichissant d'émotions variées.
- **Le sourire** : c'est un signe positif dans l'interaction. Plus l'enfant grandit, plus le sourire varie selon la forme, la signification et devient social.
- **Les expressions faciales** sont souvent utilisées par l'enfant sous forme de mimétisme et les adultes ont tendance à les interpréter.
- **Les imitations** portent sur l'ouverture de la bouche, des mouvements de mains et de tête.
- **Les cris, les pleurs et les vocalisations** du jeune enfant évoluent rapidement au cours des deux premières années.

Pour qu'il y ait interaction, il faut que certaines conditions soient réunies. L'ajustement de la posture professionnelle en est une. Il est préférable de se mettre à la

hauteur de l'enfant pour interagir avec lui. Cette posture traduit également une disponibilité du professionnel et une certaine réactivité aux demandes et besoins de l'enfant. De plus, le langage des adultes adressé aux enfants est une seconde condition.

- Chez les plus jeunes : phrases courtes, répétitives, accompagnées de mimiques du visage pour s'adapter aux compétences langagières faibles voir inexistantes du petit.
- Chez les plus grands : à partir de deux ans, l'adulte adopte un langage qui tient compte des progrès de l'enfant. Le ton, le vocabulaire employé, le contenu des phrases seront plus importants. Il est essentiel que l'enfant se sente écouté, compris et que l'adulte mette des mots sur ce qui se passe.

#### Rôle de l'adulte :

- Accueillir chaque enfant individuellement en le valorisant.
- Materner l'enfant en lui assurant une sécurité physique et affective.
- Aider l'enfant à canaliser ses comportements.
- Etre attentif à la dynamique du groupe
- Surveiller les comportements des enfants dans le groupe.
- Gérer les conflits et donner des limites pour les sécuriser.
- Prévenir l'isolement de certains enfants.
- Responsabiliser l'enfant.

#### d) Place des parents dans l'Etablissement.

Conformément au décret 2010, la place des parents et leur participation au sein du Multi-Accueil a été pensée par l'équipe éducative.

- Relation parents-professionnelle: Il est important que les familles participent à la vie de l'établissement pour permettre une continuité des apprentissages et une bonne collaboration avec l'équipe éducative.
- Mise en place d'outil de communication : les familles sont encouragées à lire les différents panneaux d'affichage et les documents distribués individuellement dans les casiers des enfants. Elles sont encouragées à solliciter les professionnelles sur des questions diverses, à donner des idées ou noter des remarques dans la boîte à idées, mise à leur disposition à l'entrée de la crèche.
- Participation à la vie de la structure : L'équipe éducative choisit des semaines à thème et organise les activités et les sorties autour d'elles. Les parents sont conviés s'ils le souhaitent à collaborer avec l'équipe sur certaines animations.
- Conseil de crèche : Un conseil de crèche est élu par les parents au suffrage universel courant octobre pour un mandat de un an. Il se réunit 3 fois par an, et aborde des questions diverses sur la vie quotidienne de l'enfant dans le Multi-accueil.

Lors de chaque réunion sont présents :

- Les parents élus.
- La Directrice et L'Educatrice de Jeunes Enfants.
- Une professionnelle de chaque section.
- Un responsable de mairie.
- La diététicienne attachée à la structure : une fois par an.

e) Professionnelles/professionnelles

➤ L'équipe participe à différents types de réunions :

▪ Réunion institutionnelle : une fois par trimestre une réunion est organisée pour que l'équipe puisse se retrouver, échanger et réfléchir sur leurs pratiques professionnelles.

▪ Réunion de section : Tous les quinze jours, l'équipe des grands se réunit avec l'éducatrice de jeunes enfants pour échanger autour de questions d'organisations ponctuelles. Et une fois par mois pour la section des petits ou plus selon les besoins.

“ ▪ Analyse de la Pratique : Une fois par trimestre, l'équipe éducative bénéficie d'une séance d'analyse de la pratique (3 pour l'équipe des petits et 3 pour l'équipe des grands) encadrée par une psychologue. Cette instance permet aux professionnelles de parler de leur pratique, de la faire évoluer par le biais d'analyse de situations, qui, les confortent ou les mettent en difficulté. Cette prise de recul sur ce qui est vécu favorise la remise en question en vue de l'ajustement de leur pratique professionnelle.

▪ Formation : Des formations professionnelles sont proposées tout au long de l'année par le CNFPT (POITOU-CHARENTES), et d'autres organismes, permettant au personnel de continuer à améliorer ses connaissances sur la Petite Enfance.

➤ Travail d'équipe au quotidien.

L'équipe du Multi-Accueil de Ruelle œuvre pour atteindre un objectif commun « le bien-être de l'enfant et de sa famille ». Pour y parvenir, sont privilégiés :

- L'Objectif commun : Participation au Projet d'Etablissement et respect des Projets (Educatif et Pédagogique) afin de maintenir une même ligne de conduite et de réajuster sa pratique professionnelle.

- La communication : utiliser les différents supports (cahier de transmission...) pour faciliter la circulation des informations. Savoir passer le relais et dire si des

difficultés sont rencontrées en utilisant au mieux les instances mises à disposition (rencontre avec la Directrice ou l'Éducatrice, les réunions et l'analyse de la pratique).

- **Cohésion d'équipe** : confiance et esprit d'équipe pour être solidaires, s'entraider entre les sections et avoir du bon sens ; prises d'initiatives.
- **Savoir** se remettre en question, prendre en compte les remarques faites, savoir s'adapter aux différentes situations (nouveau, absentéisme...).
- **Complémentarité** : respect, écoute de l'autre, prise en compte des différentes compétences et attirances de chacune en fonction de leur parcours professionnel.
- **Transmission de savoirs lors de l'accueil des stagiaires** : il se fait régulièrement au cours de l'année en fonction de l'offre et de la demande. L'établissement ne signe pas de contrat d'apprentissage. Pour une qualité d'encadrement, pas plus de 2 élèves à la fois sont accueillis. Les stagiaires sont intégrés à l'équipe et tournent sur les différents postes en fonction des demandes des écoles. Toute l'équipe travaille à l'accueil et l'apprentissage des stagiaires. Il a été élaboré un document pour faciliter leur arrivée. Les stagiaires sont sous la responsabilité d'un tuteur de stage, soit la directrice, qui délègue ensuite à une professionnelle référente. Un contrat de stage est établi entre l'école, le gestionnaire et la directrice.

f) Travail de collaboration entre l'éducatrice et la directrice.

En référence à l'article R.2324-36-2 du décret du 7 juin 2010, en l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne présente dans l'établissement ou service, disposant de la qualification prévue à l'article R.2324-42 et d'une expérience professionnelle auprès de jeunes enfants. Le règlement de fonctionnement prévoit, les conditions dans lesquelles cette personne est désignée et les conditions de suppléance.

Organiser la vie quotidienne d'un Multi-Accueil, gérer et animer une équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'assurer les multiples responsabilités engendrées par la gestion d'une structure d'accueil, relèvent du métier de directrice de crèche et demandent une grande polyvalence.

La directrice travaille en étroite collaboration avec l'Educatrice de Jeunes Enfants. Cette dernière est garante du Projet d'Etablissement, assure le management d'équipe et les fonctions administratives de la directrice en cas d'absence. L'Educatrice répartit hebdomadairement son temps de travail entre le bureau (deux demi-journées par semaine) et la section des grands.

## IV) Conclusion

L'établissement Multi-accueil « les petits pieds de Ruelle » est agréé pour accueillir 35 enfants à la journée. Il s'agit d'un service de proximité pour les familles Ruelloises, travaillant ou non, recherchant un emploi. Ces dernières peuvent trouver auprès de l'équipe éducative, un mode de garde correspondant à leur choix ainsi qu'un soutien familial en cas de difficultés dans la relation parents/enfants.

L'équipe de professionnelles de la Petite Enfance secondée par l'équipe technique co-éduquent les enfants de 3 à 36 mois avec les parents dans un but commun : placer l'enfant et son bien-être au centre des préoccupations.

Le personnel assure les besoins physiologiques, accompagne les enfants pour les emmener vers l'autonomie dans un climat affectif et sécurisant qui leur permettra de prendre confiance en eux et en leurs capacités. Le Multi-accueil est un lieu de vie, d'éveil et d'apprentissage mais également un lieu passerelle avec l'école.

Pour ce faire, le présent Projet Pédagogique est le fruit d'un partage des valeurs éducatives qui sont véhiculées au travers des missions auprès des enfants accueillis. Il va de soi que la pratique professionnelle pourra évoluer au gré des réflexions menées par l'équipe conjointement avec les familles.

Ce projet n'est pas une fin en soi mais traduit de façon concrète la philosophie des Petits-Pieds de Ruelle.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

DE LA CHARENTE



SÉANCE DU 18 FEVRIER 2014

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux ou secrétaires	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	29	25	29

DATE DE CONVOCATION
12 FEVRIER 2014

DATE D'AFFICHAGE
15 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au saisière prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Présents :** M. Michel BROWNIE, Maire, Mme Anne MARC, Maire-Adjoint, Mme Anne CROSEMARIE, Maire-adjoint, M. Jacques BERNARD, Maire-adjoint, Mme Anny PINEAU, Maire-adjoint, M. Maurice HARDY, Maire-Adjoint, M. Michel LABONDRETE, Mme Lucienne GAILLARD, M. Christophe CHOPINET, M. Gérard BOURDAL, M. Michel TRICOCHÉ, M. François GARNIER, Mme Catherine DESCHAMPE, Mme Marie-Claude BALONIK, M. Alain CHAUME, M. Patrick BOUTON, Mme Nestal MARTIN, M. Guy FERONNET, M. Alain HARDIKER, Mme Josette TALLEPERTE, M. Christian GARDIN, M. Patrick DELAGE, Mme Marie-Françoise VIROLAUD, M. Alain BOUSSARDE, M. Joseph DUROUEX, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** Mme Marie HERAUD, Mme Nathalie LEROY, Mme Magy ANDREUX, Mme Chantal THOMAS, Conseillers Municipaux.

**Excusés :** Mme HERAUD à M. HARDY, Mme LEROY à Mme MARC, Mme ANDREUX à Mme GAILLARD, Mme THOMAS à M. BOURDAL.

Monsieur GAILLARD a été nommé secrétaire de séance.

#### Objet de la Délibération.

**APPROBATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL « LES PETITS PIEDS DE RUELLÉ »**

#### Exposé :

« Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 19 décembre 2006, le conseil municipal a approuvé le projet d'établissement du multi-accueil dont la gestion de l'activité a été transférée de l'IGESA, à la collectivité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Ce projet d'établissement a été établi par la direction de la crèche avec l'ensemble du personnel sous le statut privé de l'IGESA, au cours de l'année 2006, soit avant la reprise par la collectivité. Ce projet d'établissement, présentant les objectifs du projet éducatif et social de l'accueil des enfants ainsi que les prestations d'accueil proposées n'a jusqu'ici, pas fait l'objet d'une révision ou d'une nouvelle rédaction.

Aussi, il informe que conformément au décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans modifiant les articles R.2324-26 et R.2324-29 du code de la santé publique, il y a lieu que l'établissement d'accueil élabore un projet d'établissement.

La direction de l'établissement multi-accueil, avec le personnel éducatif et technique a ainsi travaillé, en 2013, à la rédaction du projet d'établissement ci-annexé.

Le projet d'établissement rassemble trois types de projet :

- un projet social, qui situe la structure dans un contexte politique, économique, social et partenarial ;
- un projet éducatif qui met en évidence la vision globale de l'éducation, du développement de l'enfant et des valeurs sociologiques ;

« un projet pédagogique qui présente concrètement, dans la pratique et l'action quotidienne, les finalités du projet éducatif.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le projet d'établissement ci-annexé

La commission enfance-jeunesse-vie scolaire, réunie le 28 janvier 2014, a émis un avis favorable.  
La commission des Finances, réunie le 11 février 2014, a donné un avis favorable. »

**Délibéré :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'établissement multi-accueil « Les Petits Pieds de Ruelle » ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,  
Mairie de RUELE SUR TOUVRE, le 19 février 2014.

Le Maire,

Michel BRONCY



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 25/02/2014

Et publication ou notification

Du 25/02/2014

Le Maire,

Michel BRONCY



Handwritten signature of Michel Broncy over the stamp.